

SYNDICAT CFTC – DOUANES

Bâtiment Condorcet - Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss
75703 PARIS Cedex 13
☎ : 01 57 53 29 21

Courriel: cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Les brèves de la CFTC-Douanes - Avril 2026

Vers une douane « New Age »

Ça ressemble à une tragédie poisseuse en trois actes ou à un Poisson d'avril de mauvais goût. Dans tous les cas, on a du mal à s'y retrouver, et à savoir si on doit rire ou pleurer. Plutôt pleurer.

Acte 1 : En janvier 2026, le Président de la République appelle de ses vœux un « **plan douane massif** », notamment pour lutter contre les narcotrafics. **Ah bon ?!** comme aurait dit une ancienne ministre de la Santé. Notre Directeur Général des douanes ne semble pas vraiment au courant, ni consulté. Alors on suspend son souffle pendant quelques semaines, en attendant de voir à quoi ressemblera le plan massif... et... rien. **Ah bon ?!**

Acte 2 : Après des annonces budgétaires moroses et sans surprise, selon lesquelles nos effectifs restent à l'étales et nos moyens matériels guère mieux, coup de tonnerre dans le ciel douanier. Le ministre de l'Intérieur dévoile fin mars un projet de loi « RIPOST » tonitruant, qui transférerait aux policiers et aux gendarmes une partie de nos pouvoirs en matière de contrôles et de leur géographie. **Ah bon ?!** Pas au courant. Tout occupé qu'il était à regarder ailleurs, peut-être vers Lille où va s'établir la nouvelle Autorité douanière européenne, notre DG n'a pas vu venir le coup de Trafalgar. Il faut dire qu'au même moment, notre ministre du Budget faisait ses valises pour la Cour des Comptes, et que son successeur n'avait pas encore investi le siège ni le portefeuille. L'appel du vide. Il y a de ces concours de circonstances !

La manœuvre, il faut le dire, n'est pas bête : augmenter les pouvoirs quand on ne peut pas augmenter les troupes, c'est toujours ça de pris, et d'annoncé. Une action « forte » qui tombe sous le sens de la rigueur budgétaire. **Que les quelque 16500 douaniers n'obtiennent, eux, ni pouvoirs ni effectifs supplémentaires et se voient tout simplement dépouiller de leurs prérogatives historiques, qui s'en soucie ?**

Comme par hasard, ce projet tombe comme un pavé dans la mare, à l'instant même où nos juristes mettent la dernière main à la recodification du Code des douanes, sur laquelle ils ont travaillé en suant sang et eau, des mois durant. **Tout beau, tout propre et bien à l'équerre, notre Code, prêt à l'usage par autrui, après avoir été étrillé voici deux ans par le Conseil Constitutionnel à propos de l'article 60.** On se demande bien si ledit Conseil sera aussi sourcilleux sur le projet RIPOST, dont plusieurs dispositions grattent aux entournures. Les paris sont ouverts !

Acte 3 : Notre tout frais ministre du Budget, en visite chez les services douaniers de Marseille, se fend à son tour d'une vibrante déclaration d'amour envers la douane, évoque une « douane de combat » dans un « monde qui se dérègle », une douane qui va entrer dans un « nouvel âge du contrôle » (sic). Ultime phrase anodine et concise (espérant peut-être qu'on ne l'a pas entendu), il promet de renforcer les effectifs douaniers, « dès le prochain budget ». **Ah bon ?!** Pas au courant. Peut-être à coup de cinquante retraités réservistes ?

En attendant le dénouement de cette sinistre farce, les douaniers se lassent d'être baladés d'actions de com' en promesses non tenues, de rebondir comme une balle de ping pong entre les mises en scène, narrations et légendes politiques diverses, d'être tantôt célébrés tantôt crucifiés, sans l'ombre d'une vision de leur avenir, à nul terme. **Entre l'Âge de Glace et le Nouvel Âge, qui l'emportera ?**



**CFTC-
Douanes : sur
un autre ton**